

Recherches sociographiques



Sylvie AREND (dir.), *Vingt ans de relations entre le Québec et l'Ontario (1969-1989). Colloque de Glendon. Twenty years of Ontario-Quebec relations (1969-1989) Glendon Colloquium*

Jean Lapointe

Volume 35, numéro 1, 1994

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/056835ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/056835ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (imprimé)

1705-6225 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Lapointe, J. (1994). Compte rendu de [Sylvie AREND (dir.), *Vingt ans de relations entre le Québec et l'Ontario (1969-1989). Colloque de Glendon. Twenty years of Ontario-Quebec relations (1969-1989) Glendon Colloquium*]. *Recherches sociographiques*, 35(1), 109–112. <https://doi.org/10.7202/056835ar>

Durham qui prévaut (chap. VIII). Aussi la contribution majeure de cet ouvrage est sans doute qu'il nous permet de saisir l'ampleur, la profondeur du changement de régime politique qui a cours au Canada depuis 1982; le nouveau régime instaure une triple quête d'égalité (p. 214): celle qui existe entre tous les individus au Canada, celle qui régit les rapports entre les cultures en instituant le multiculturalisme et celle qui a trait aux relations entre les provinces. C'est cette triple dimension de l'égalité libérale qui met fin à la «reconnaissance constitutionnelle particulière de la collectivité québécoise». Voilà «l'actualisation de la Conquête, la continuation de la politique de Lord Durham par d'autres moyens» (p. 244). Voilà ce qui met fin à toute velléité politique du Québec, comme société spécifique ou communauté nationale distincte.

À la fin de cet exposé sur les revers successifs de toutes les tentatives pour inscrire dans la constitution canadienne la spécificité de la société québécoise, nous aurions pu nous attendre à ce que Laforest en appelle allègrement au droit à l'autodétermination du peuple québécois, et ce, au nom à la fois de la légitimité des aspirations nationales du Québec, et de leur exclusion *de facto* de l'ordre politique en vigueur au terme de la *Loi constitutionnelle de 1982*. Telle n'est pas l'option proposée. L'ouvrage se termine en invitant nos amis canadiens à établir un «nouveau partenariat». Laforest assortit toutefois ce partenariat de trois conditions (p. 260-261), à savoir: la reconnaissance constitutionnelle du Québec en tant que communauté nationale autonome, la primauté de la Charte québécoise des droits et la redéfinition sur cette base du partage des pouvoirs, accordant entre autres une autorité exclusive du Québec sur la langue, la culture et l'immigration. «Pour que le fédéralisme ait quelque chance d'avenir en Amérique septentrionale à l'aube du vingt et unième siècle, il devra accepter la légitimité des aspirations nationales du Québec et celles des peuples autochtones.» Nous revoilà bien loin de l'esprit de 1982! Comment promouvoir l'affirmation nationale du Québec et des peuples autochtones sans subir chaque fois l'odieux de contrecarrer la Charte canadienne des droits et libertés? Et c'est bien là la plus grande victoire de P. Elliott Trudeau, celle d'avoir institué et consacré l'individualisme libéral comme fondement de l'ordre politique au Canada et meilleure sauvegarde des nations (à la manière d'un rempart contre vents et marées), les premières aussi bien que les secondes.

Lucille BEAUDRY

*Département de science politique,
Université du Québec à Montréal.*

Sylvie AREND (dir.), *Vingt ans de relations entre le Québec et l'Ontario (1969-1989). Colloque de Glendon. Twenty years of Ontario-Quebec relations (1969-1989). Glendon Colloquium*, Toronto, Éditions du GREF, 1991, 167 p. («Dont actes», 7.)

Cette publication reproduit les communications présentées à un colloque tenu au collège Glendon à Toronto le 11 novembre 1989, et rend bien l'atmosphère de discussion ouverte qui y régnait: discours très directs, sans effort pour noter les sources et les références. Le colloque célébrait le 20^e anniversaire de *L'Accord de coopération et d'échanges en matière*

d'éducation et de culture entre le gouvernement du Québec et le gouvernement de l'Ontario, signé le 4 juin 1969 par les premiers ministres Bertrand et Robarts. (Le texte de l'accord est présenté en annexe.)

La rencontre réunissait un certain nombre de personnes ayant participé à l'élaboration de l'accord et des analystes de la scène politique. Tous étaient préoccupés par ce qui venait de se dérouler à la conférence des premiers ministres sur l'Accord du Lac Meech, à Ottawa, la veille.

Une grande partie du colloque apparaît comme un exercice en ethnométhodologie où on essaie de présenter les « motifs » et les « espoirs » des acteurs qui ont joué un rôle dans l'entente de 1969, en particulier, les témoignages de Claude MORIN, alors sous-ministre aux Affaires intergouvernementales, de H. Ian MACDONALD président du « Advisory Committee on Confederation » de l'Ontario, et Donald STEVENSON qui était secrétaire du même comité ontarien et devenu entre temps sous-ministre des Affaires intergouvernementales.

Dans la première session, intitulée *Les Relations sociales, économiques et politiques des vingt dernières années*, un historien et des hauts fonctionnaires de l'époque nous racontent les dessous de l'entente officielle, les tractations entre les premiers ministres impliqués (Johnson, Bertrand, Robarts), la vision que ces derniers ont du Canada et de leur province respective, leur point de vue sur les intérêts en jeu.

L'historien Ramsay G. COOK insiste sur l'intérêt structurel historique du Québec et de l'Ontario à collaborer. Claude MORIN explique la conception du fédéralisme du premier ministre Bertrand et la logique de l'entente avec l'Ontario dans le cadre d'une politique qui amenait aussi une entente avec la France et le Nouveau-Brunswick. Dans son évaluation personnelle, Claude MORIN soutient que les convergences entre le Québec et l'Ontario ont été ponctuelles et que l'option de l'Ontario en faveur d'un gouvernement central fort l'empêche d'être un allié constant du Québec (p. 46). Donald STEVENSON et Ian MACDONALD (qui introduit la deuxième session) présentent les avantages de l'accord de coopération du point de vue de la dynamique ontarienne.

On a droit à beaucoup d'anecdotes et de détails sur les circonstances, la personnalité et les intentions des responsables politiques. Il s'agit d'une ethnographie des décisions qui ont entouré l'accord de 1969. Cette approche est très rafraîchissante et elle revoit les événements sous leurs aspects les plus positifs en tentant souvent d'attribuer les initiatives à un côté plutôt qu'à l'autre.

Trois points ressortent de cette première partie: « a) Les Ontariens pensent « Canada » plutôt qu'« Ontario ». b) En général, les Ontariens sont plus optimistes à l'égard de cette entente entre le Québec et l'Ontario. c) On voit à l'œuvre le *old boys network* dont Marilou MCPHEDRAN parlera dans une session ultérieure (p. 73). »

La deuxième séance de la journée porte sur *Le Présent et l'avenir des relations Québec-Ontario: aspects politiques et constitutionnels*.

L'intervention de Paul-André COMEAU, alors rédacteur en chef au journal *Le Devoir*, insiste sur le fait que le Québec vient de s'engager sur une voie nouvelle. On doit noter l'émergence d'une mentalité « entrepreneuriale » (p. 69); les modèles proposés sont des gens d'affaires et il s'y développe une forme originale de partenariat entre les entrepreneurs privés et l'État québécois. Avec leur engagement par rapport au libre-échange, les Québécois s'orientent davantage vers le Sud et cette orientation les force à réévaluer leurs rapports avec le reste du Canada.

Rolande SOUCIE, présidente de l'Association canadienne-française de l'Ontario, situe le nœud de l'alliance Ontario-Québec dans l'acquiescement à l'entente du Lac Meech qui est en négociation. Elle rappelle les intérêts historiques que l'Ontario et le Québec ont en commun, insiste sur le fait que «l'avenir de l'Ontario français est intimement lié à celui du Québec» (p. 85) et plaide en faveur de la réintégration du Québec dans la Constitution selon les termes de l'Accord du Lac Meech. De plus, elle souligne la nécessité pour le gouvernement de l'Ontario d'assurer la *promotion* des droits des minorités de langue officielle.

Marilou MCPHEDRAN, du Fonds d'éducation d'action juridique, parlant du point de vue des femmes, s'est adressée à l'audience comme à des décideurs ou des leaders d'opinion et a fait un vibrant plaidoyer pour que l'égalité soit une valeur préservée à tout prix dans la Charte des droits.

L'intervention de Peter RUSSELL, professeur de sciences politiques à l'Université de Toronto, s'arrête aussi sur le projet d'Accord du Lac Meech; il met l'accent sur le consensus populaire qui doit être atteint pour l'exercice d'une démocratie véritable. Il relève quatre thèmes de l'accord qu'il voudrait voir ratifier par l'ensemble des citoyens: «a) la nature spéciale du Québec comme la province d'un des deux peuples fondateurs; b) un fédéralisme qui implique une division des pouvoirs; c) un pouvoir pour les provinces qui tiennent compte de leur population; d) la reconnaissance que tous les droits ne sont pas énoncés dans la Charte.»

Lors de la troisième séance, *Le présent et l'avenir des relations Québec-Ontario: aspects économiques*, les intervenants suivants ont pris la parole: Marjorie COHEN de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Ghislain FORTIN, secrétaire général associé au Développement économique (Québec) et François LEBRUN de Raymond, Chabot, Martin et Paré (après dix-huit ans dans la Fonction publique). Le bilan que font ces analystes commence par la remarque que le volume des échanges Québec-Ontario est très important, mais que les données ne sont pas compilées de façon à permettre des analyses précises. Pour ce qui est des données accessibles, on peut voir que le revenu moyen et le taux de chômage sont plus favorables à l'Ontario. On fait ressortir qu'il y a des éléments de concertation entre les deux provinces, par exemple sur les plans de l'établissement du salaire minimum, des politiques sur les rejets industriels, de l'aide au développement technologique, du corridor ferroviaire Québec-Windsor...

Les deux provinces doivent maintenant s'ajuster à des règles nouvelles amenées par l'entente de libre-échange, et le volume de leurs échanges va augmenter plus rapidement vers l'extérieur que de l'une vers l'autre. On insiste sur la différence des règles du jeu quant à l'appui gouvernemental aux entreprises (Québec Inc.) et quant aux règles sur les institutions financières.

Dans la dernière section qui porte sur les *médias*, Graham FRASER (qui a été correspondant à Québec pour le *Globe and Mail*) insiste sur le peu de journalistes canadiens-anglais qui expliquent le Québec aux Ontariens et de journalistes canadiens-français pour expliquer l'Ontario (et le Canada anglais) aux Québécois. Il remarque que le *Globe and Mail* et le *Toronto Star* ont eux des correspondants au Québec, mais les journaux québécois n'ont pas de correspondants en Ontario. Il se demande si cela veut dire que le Québec est menaçant alors que l'Ontario ne l'est pas, ou qu'on les considère comme tels. Il constate aussi que les journalistes bilingues viennent rarement des provinces anglophones du Canada, quoiqu'un certain nombre de Franco-Ontariens aient travaillé pour des journaux anglophones d'Ottawa. Généralement, FRASER appuie sur la nécessité d'un dialogue et il en souhaite l'intensification.

Jacques GIRARD, administrateur au *Journal de Montréal* après une expérience dans la Fonction publique, met en relief le déséquilibre dans les communications entre les deux provinces dû à la répartition des gens bilingues ; chez les décideurs en Ontario « dans le milieu des communications, le nombre de ceux qui lisent, écoutent et comprennent le français continue d'être infiniment petit » (p. 146). Le bilinguisme est plus répandu au Québec et on y a accès aux publications en anglais. GIRARD attire l'attention sur le fait que les images répandues par les médias sont stéréotypées et qu'il faudra faire des efforts pour obtenir une meilleure compréhension mutuelle.

Dans l'ensemble, il s'agit d'un recueil très intéressant pour ceux et celles qui veulent approfondir les motivations des acteurs et actrices sur la scène interprovinciale ; il fait ressortir les dynamiques historiques, il présente des analyses lucides sur les nouvelles tendances qui se manifestent sur le plan des relations extérieures dans un monde changeant.

Jean LAPOINTE

*Département de sociologie,
Université d'Ottawa.*

John A. DICKINSON et Brian YOUNG, *Brève histoire socio-économique du Québec*, Sillery, Septentrion, 1992, 382 p. (Traduction : Hélène FILION.)

Publié d'abord en anglais sous le titre *A Short History of Quebec* en 1988, l'ouvrage de John Dickinson et Brian Young nous donne une brève synthèse de l'histoire du Québec, sous un angle socio-économique. Les auteurs entendent favoriser « la propriété et les autres manifestations du pouvoir économique, le droit, les structures sociales, les institutions et les rapports sociaux entre les sexes... » (p. 10). Pour ce faire, ils proposent une nouvelle périodisation : jusqu'en 1650, 1650-1815, 1815-1885, 1885-1930 et de 1930 à aujourd'hui.

Dans la première partie, après une présentation des nations autochtones du nord-est de l'Amérique du Nord, il est longuement question de la venue des Européens et des échanges marchands qui s'établissent entre eux et les Amérindiens. Jusqu'en 1650, ce sont les réseaux d'échanges autochtones qui continuent de prévaloir. En effet, la main-d'œuvre employée dans la cueillette et le transport des fourrures jusqu'aux comptoirs de traite est amérindienne, alors que la majorité des immigrants retournent en France au terme de leur engagement. Cependant, avec la disparition des intermédiaires commerciaux hurons, après 1650, les Français doivent adopter une nouvelle stratégie de traite : des coureurs de bois se rendent chez les Amérindiens avec des marchandises pour les échanger contre des fourrures, ou encore on multiplie les postes à l'intérieur du continent afin d'épargner aux chasseurs indigènes le long trajet jusqu'à la vallée du Saint-Laurent. Cette période voit aussi la population française de la colonie augmenter rapidement grâce au développement de l'agriculture. Des institutions politiques et sociales permanentes sont mises en place, reproduisant celles de la métropole. Cette organisation économique et sociale préindustrielle va rester en place jusqu'en 1815, les bouleversements politiques, notamment la Conquête, y changeant peu de choses. À la fin de